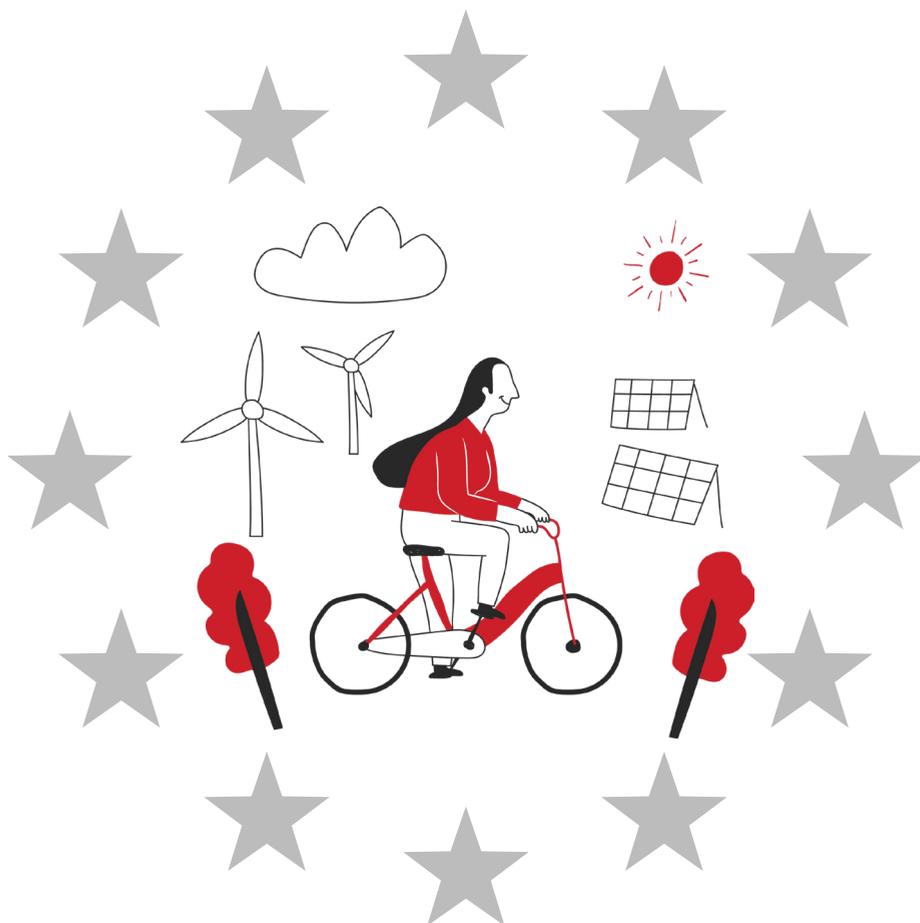


TRANSITION ÉNERGÉTIQUE 5 ANNÉES POUR RÉUSSIR



European Energy Network

Réseau volontaire des agences nationales de l'énergie - au cœur de la transition énergétique



THÈMES

- 4** Pacte vert pour l'Europe
- 5** Énergie
- 5** Efficacité énergétique
- 6** Politique industrielle
- 7** Performance énergétique des bâtiments
- 8** Transition énergétique dans le secteur des transports
- 9** Mécanisme européen pour une transition juste
- 10** L'EⁿR Network et la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique

Ce document comporte de nombreux liens vers des ressources complémentaires. Pour vous faciliter la lecture, ces liens sont signalés par un signe « + » en vis-à-vis du lien hypertexte et ont été regroupés dans un document unique accessible en scannant le QR-code ci-contre.





Le mot de

Sylvain Wasserman

Président-Directeur général de l'ADEME

Membre de la Présidence de l'E²R Network en 2024

La coopération européenne, levier pour atteindre la neutralité carbone en 2050

Pour répondre à l'enjeu du siècle, celui de la transition écologique, l'Union européenne s'est engagée à devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050.

Dans ce contexte d'urgence climatique et d'instabilité géopolitique, les élections européennes et la mise en place de la nouvelle mandature nous rappellent la nécessité de conduire une action commune renforcée et coordonnée pour atteindre nos objectifs climatiques.

Pour répondre à cette impérieuse attente de nos concitoyens, l'Europe doit apporter des réponses ambitieuses et concrètes sans jamais oublier l'importance des territoires.

Si le cadre d'action que l'on décide à Bruxelles est important, c'est dans nos territoires que les projets naissent, réussissent ou échouent.

Acteurs clefs de la transition, les agences nationales de l'énergie accompagnent les États pour assurer la mise en œuvre d'une offre adaptée aux besoins des territoires. La force de ces agences réside dans leur neutralité, leur proximité des territoires, des entreprises et des citoyens qu'elles accompagnent par leur expertise sur les questions énergétiques.

Fort de plus de 30 ans d'expérience, l'E²R Network - réseau volontaire composé de 24 agences nationales de l'énergie - se tient aux côtés des élus européens pour les accompagner dans la mise en œuvre du Pacte vert à l'échelle des territoires. Partenaire de confiance du Parlement européen et de la Commission européenne, nous mettons à disposition ce livret, traçant les progrès atteints à l'échelle de l'Union. De nombreux défis restent à relever et cette brochure présente nos solutions d'accompagnements des acteurs engagés dans la transition énergétique. Elle offre également un aperçu de la base de données de bonnes pratiques de l'E²R Network avec les projets exemplaires dans les secteurs clefs de l'économie (énergie, bâtiments, transports...) où les avancées et les changements importants sont attendus.

Élus du Parlement européen et de la Commission européenne, votre rôle et votre responsabilité à porter un projet d'avenir pour toute l'Union européenne sont un défi de taille. Pour cela, l'E²R Network se tient à vos côtés pour inspirer vos réflexions et accompagner vos actions au plus près des territoires.

PACTE VERT POUR L'EUROPE

Le *Pacte vert pour l'Europe* (European Green Deal) a été initié par la Commission européenne en 2019 et constitue la nouvelle stratégie de croissance durable de l'UE. Il vise à mettre en œuvre la transition environnementale de l'UE et à **faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici 2050**.

Cet objectif politique a été traduit en droit européen par la « loi européenne sur le climat » (règlement (UE) 2021/1119), en vigueur depuis le 29 juillet 2021. Cette loi rend juridiquement contraignant pour les États signataires l'objectif de neutralité climatique de l'UE à l'horizon 2050.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

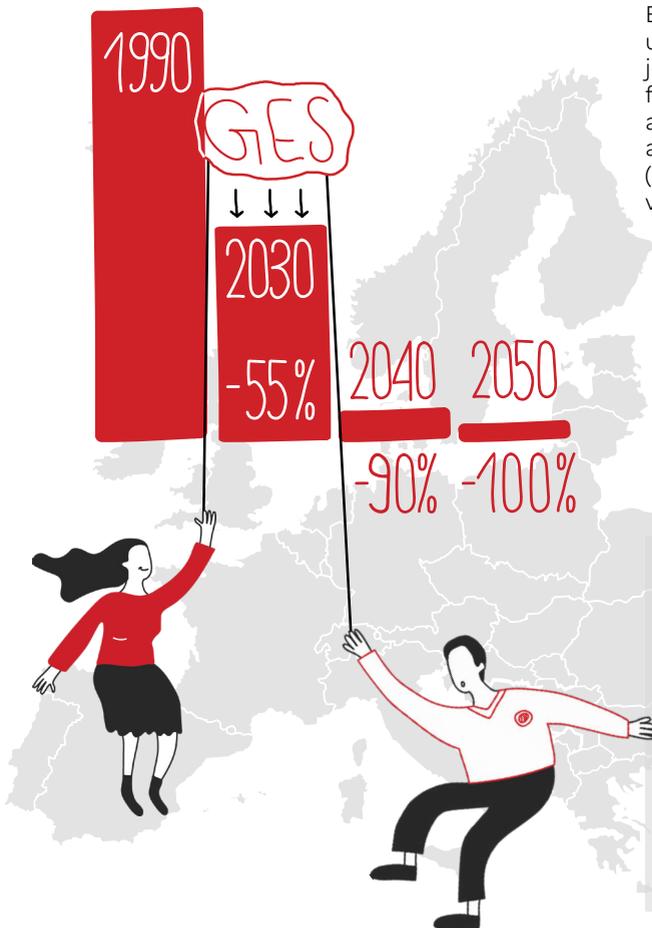
- Réduction collective contraignante des émissions nettes de GES de l'UE, d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux mesurés en 1990 ;
- Objectif collectif contraignant de neutralité carbone (ou zéro émission nette) dans l'UE à l'horizon 2050 ;
- Nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 % d'ici 2040 (recommandé par la Commission en février 2024).

En 2021, la Commission européenne a dévoilé un paquet climat nommé 'Ajustement à l'objectif 55' ('Fit-for-55') ayant pour but de transformer l'ambition de neutralité climatique en action politique concrète et de permettre un alignement des secteurs clés de l'économie (bâtiments, énergie, transports...) sur les nouvelles ambitions.

Pour atteindre ses objectifs climatiques, l'UE doit appliquer pleinement le cadre politique et législatif 'Fit-for-55'.

Le mandat qui s'ouvre s'annonce décisif pour passer des objectifs aux réalisations.

Comment opérer les bons choix politiques pour faire de l'UE la première économie neutre en carbone à l'horizon 2050 tout en assurant une transition juste et en accompagnant la compétitivité de ses entreprises ?



ÉNERGIE



La décarbonation du mix énergétique européen, qui représente **plus de 75 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE est indispensable** à l'atteinte des objectifs climatiques de l'UE.

Le *Pacte vert pour l'Europe* s'appuie sur 3 principes pour assurer la transition vers une énergie propre :

1. Garantir un **approvisionnement énergétique de l'UE sûr et abordable** ;
2. Instaurer un **marché de l'énergie** de l'UE pleinement **intégré, interconnecté et numérisé** ;
3. Donner la priorité à l'**efficacité énergétique**, améliorer la **performance énergétique des bâtiments** et développer un secteur de l'énergie fondé en grande partie sur **les sources renouvelables**.

Législations mises en œuvre entre 2019 et 2024

N°1 | Réforme du marché européen de l'électricité + pour stabiliser le prix de l'énergie au sein de l'UE, à la suite des pics de l'hiver 2022.

N°2 | Directive sur le développement des énergies renouvelables en Europe + pour **augmenter la part d'énergie renouvelable de 42,5 % dans la consommation énergétique globale de l'UE d'ici 2030**, par rapport aux 32 % actuels.

N°3 | Paquet gaz composé de deux textes :

- Une directive + qui organise la séparation des gestionnaires de réseaux d'hydrogène et d'électricité ;
- Un règlement + pour faciliter la pénétration des gaz renouvelables et à faible teneur en carbone dans le système énergétique européen, en particulier l'hydrogène et le biométhane.

N°4 | Règlement sur la réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie + qui impose un programme de détection et de fuites de méthane.

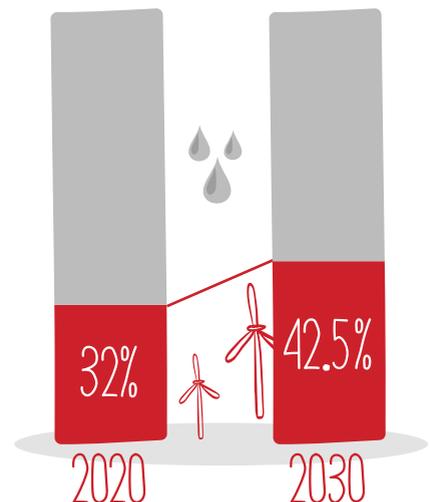
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

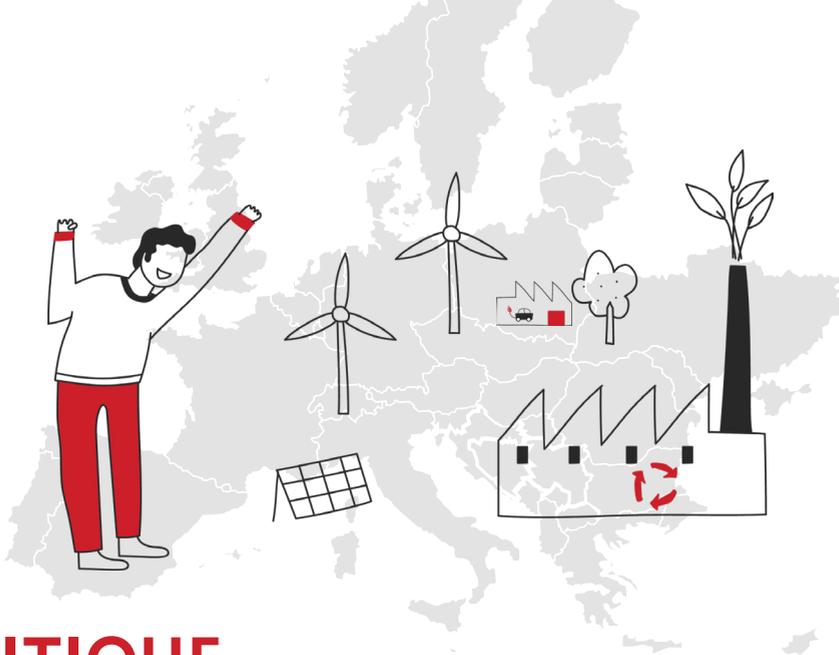
La réduction de la consommation énergétique de l'UE est un autre impératif pour atteindre les ambitions climatiques du Pacte vert. L'UE entend **améliorer l'efficacité énergétique des secteurs présentant le plus grand potentiel d'économies d'énergie et notamment l'industrie, le secteur public, les transports, la construction et la rénovation des bâtiments.**

Législation mise en œuvre entre 2019 et 2024

N°1 | Directive sur l'efficacité énergétique +, entrée en vigueur le 10 octobre 2023 et qui offre un cadre pour :

- Réduire la consommation d'énergie finale de l'UE de 11,7 % d'ici 2030 ;
- Assurer que les économies d'énergie au stade de l'utilisation finale représentent en moyenne 1,49 % de la consommation totale chaque année, pour atteindre progressivement 1,9 % d'ici la fin 2030, contre 0,8 % entre 2021 et 2023.





POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le 15 décembre 2022, l'UE a adopté le plan industriel du pacte vert + dont l'objectif est de renforcer la compétitivité de l'industrie européenne à zéro émission nette et accélérer la transition vers la neutralité climatique.

Législations mises en œuvre entre 2019 et 2024

N°1 | Le Net Zero Industry Act (NZIA) +, adopté le 6 février 2024, est une initiative issue du plan industriel dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, qui vise à massifier la fabrication de technologies propres dans l'UE. Le règlement prévoit que l'UE doit atteindre **le taux de 40 % de la production** pour couvrir ses besoins en produits technologiques stratégiques tels que **les panneaux solaires, les éoliennes, les batteries ou les pompes à chaleur d'ici à 2030**.

Le Critical Raw Material Act liste **34 matières premières critiques et stratégiques** et fixe des objectifs pour 2030 :

- 10 % de matières premières consommées dans l'UE **devront être extraites en Europe** ;
- 40 % des matières premières consommées dans l'UE devront être transformées en Europe ;
- 15 % de la consommation annuelle de l'UE devra être issue du recyclage ;
- **Aucune matière première stratégique consommée ne doit dépendre à plus de 65 %** d'un unique pays fournisseur hors UE.

OBJECTIFS

1. Rendre **l'environnement réglementaire** des porteurs de projet **prévisible et simplifié** ;
2. **Accélérer l'accès aux financements** pour les industriels ;
3. **Renforcer l'investissement dans la formation** et les compétences ;
4. **Faciliter un commerce** ouvert et équitable.

N°2 | Le Critical Raw Materials Act +

Adopté le 11 avril 2024, le Critical Raw Materials Act comporte un ensemble de mesures visant à **garantir l'accès de l'UE en matières premières critiques**, indispensables à la décarbonation de l'économie, à la transition numérique et à la souveraineté de l'UE.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

La stratégie pour une « vague de rénovation + », publiée en octobre 2020, a pour objectif de doubler le taux de rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels dans l'UE au cours des dix prochaines années et de s'assurer que les rénovations conduisent à une meilleure efficacité énergétique.

OBJECTIFS

1. Lutte contre la **précarité énergétique** ;
2. **Décarbonation des systèmes de chauffage** et de **refroidissement** ;
3. **Rénovation des bâtiments publics**.

Législation adoptée entre 2019 et 2024

N°1 | Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) +, adoptée le 7 décembre 2023 et qui comporte trois dispositions principales :

- **Simplifier l'octroi de permis** pour le déploiement d'installations d'énergie solaire dans les bâtiments neufs, publics et non résidentiels existants ;
- **Normes minimales de performance énergétique (NMPE)** destinées à imposer un seuil minimum de consommation énergétique des bâtiments à l'horizon 2033 ;
- **Élimination progressive des combustibles fossiles dans les bâtiments** pour que les plans nationaux de rénovation des bâtiments incluent une feuille de route pour la suppression progressive des chaudières à combustibles fossiles d'ici 2040.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Le secteur des transports est à l'origine du quart des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. Et 70 % des émissions du secteur sont liées au transport routier.

La réussite du *Pacte vert pour l'Europe* nécessite de rendre le système de transport durable et résilient face aux crises, comme le relève la [stratégie de mobilité durable et intelligente](#) + présentée par la Commission européenne le 9 décembre 2020.

Législations adoptées entre 2019 et 2024

N°1 | Révision du RTE-T + : le 9 janvier 2024, l'UE a adopté le règlement révisé sur le réseau trans-européen de transport (RTE-T), visant à **structurer la décarbonation du secteur des transports**. Le RTE-T favorise le report modal du transport routier et de l'aviation au profit du ferroviaire. 424 grandes villes listées devront également adopter des plans contraignants de mobilité urbaine durable.

N°2 | Décarbonation de la route : ce règlement prévoit que l'ensemble des [voitures et camionnettes](#) + neuves devront être « net zero » à l'horizon 2035, et second règlement prévoyant la décarbonation progressive des [véhicules utilitaires et autobus](#) + à horizon 2040.

N°3 | Règlement sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs + : adopté le 13 septembre 2023, ce règlement vise à assurer le **déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs**. Il comporte des obligations de déploiement progressif de bornes de recharge tout au long du réseau RTE-T à l'horizon 2028.



MÉCANISME EUROPÉEN POUR UNE TRANSITION JUSTE



Afin de soutenir les régions et citoyens les plus vulnérables dans la transition énergétique, l'UE a adopté le mécanisme pour une transition juste + le 24 juin 2021. L'objectif : mobiliser près de 55 milliards d'euros sur la période 2021-2027 pour atténuer l'impact socio-économique de la transition dans les régions les plus touchées.

Le mécanisme prévoit également le développement d'une plateforme pour une transition juste, qui permettra à la Commission de fournir une assistance technique aux régions concernées et le partage de bonnes pratiques entre régions européennes.

FONCTIONNEMENT

- ±25 milliards d'euros alloués au nouveau **Fonds pour une transition juste** ;
- ±15 milliards d'euros pour le **dispositif InvestEU** de garantie budgétaire ;
- Jusqu'à 15 milliards d'euros débloqués sous forme de **facilité de prêt** au secteur public.

L'EⁿR NETWORK ET LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'**EⁿR Network** est un réseau européen réunissant les agences nationales de l'énergie en charge des programmes nationaux de recherche, de développement, de démonstration ou de diffusion dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique.

Constitué de 24 agences membres représentant des pays de l'UE, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse, l'**EⁿR Network** renforce la coopération entre les agences membres et les autres acteurs européens (Commission européenne, Banque européenne d'investissement...) sur toutes les questions relatives à l'énergie durable. Un réseau à l'avant-garde des efforts déployés par l'Europe pour améliorer l'efficacité énergétique, accroître l'utilisation des énergies renouvelables et atténuer les effets du changement climatique, dans une démarche de transition juste.

L'EⁿR Network offre de nombreux avantages à ses membres, qu'elle met également à disposition d'autres organisations, institutions et acteurs intéressés par l'énergie durable au niveau européen :

- Un point de contact unique pour instaurer un dialogue avec les agences nationales de l'énergie dans toute l'Europe ;
- Une expérience pratique de la mise en œuvre des politiques gouvernementales ;
- Une compréhension approfondie des besoins du marché et des consommateurs dans nos pays respectifs ;
- Une perspective unique - impartiale, experte, considérant les questions à travers le prisme de tous nos membres ;
- La promotion du leadership européen en matière de transition énergétique sur la scène mondiale.

L'activité de l'EⁿR Network s'organise autour de 4 axes :

- **Échange de bonnes pratiques** autour de la mise en place de politiques de maîtrise de l'énergie, au sein de l'UE et au niveau international ;
- **Échange d'informations et d'expériences** pour accroître l'efficacité des membres et l'impact de leurs actions en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables ;
- Mobilisation de l'expertise des membres pour réaliser **une évaluation et une analyse de la mise en œuvre des directives et des politiques européennes** de maîtrise de l'énergie ;
- Offre d'**une plateforme paneuropéenne** de soutien, d'assistance et de conseil aux institutions européennes en matière d'énergie et de climat.



9 groupes de travail permettent aux membres d'E^{NR} Network d'échanger sur leurs problématiques et expériences respectives, et d'enrichir leur expertise pour opérer de la manière la plus efficace possible au niveau national et européen.



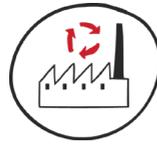
Bâtiments



Changement des comportements



Transport



Industrie & entreprises



Eau-énergie



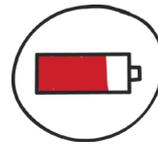
Énergie renouvelable



Outils de pilotage



Labellisation & écoconception



Efficacité énergétique

Aller plus loin avec la base de données des bonnes pratiques de l'E^{NR} Network

Fiches projets / retours d'expérience

L'E^{NR} Network a développé une base de données de bonnes pratiques riche de 30 années d'expérience qu'elle met librement à disposition de ceux qui veulent engager le changement.

Efficacité énergétique, énergies renouvelables, actions pour engager le changement des comportements en lien avec les éléments du Pacte vert pour l'Europe... **plus de 100 projets nationaux ou collaboratifs** financés par des fonds européens y sont compilés et régulièrement complétés. La recherche par pays, par agence ou par projet européen facilite l'identification de projets « modèles ». Des dizaines de fiches proposent également des informations détaillées sur les projets avec leurs principaux objectifs, les parties prenantes impliquées, les principaux résultats et la thématique du Pacte vert à laquelle ils correspondent.

L'E^{NR} Network met son expertise à votre disposition pour apporter des éclairages et contribuer à présenter les solutions qui peuvent être mises en place pour accélérer la transition énergétique en Europe, et au-delà.





European Energy Network

Réseau volontaire des agences nationales de l'énergie - au cœur de la transition énergétique

En savoir plus

EⁿR Network

→ <https://enr-network.org/>

Base de données de bonnes pratiques

→ <https://enr-network.org/library/>

Dans un contexte d'urgence climatique et d'instabilité géopolitique, les élections européennes et la mise en place de la nouvelle mandature nous rappellent la nécessité de conduire une action commune renforcée et coordonnée pour atteindre nos objectifs climatiques.

Parce que la transition énergétique est attendue par les citoyens européens, l'EⁿR Network souhaite, avec le livre « Transition énergétique : 5 années pour réussir », rappeler les progrès atteints à l'échelle de l'Union et de nombreux défis à relever, ainsi que partager des solutions pour accompagner les nouveaux élus de la Commission européenne et du Parlement européen dans la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe à l'échelle des territoires.

Qui sommes-nous ?

L'EⁿR Network est un réseau européen réunissant les agences nationales de l'énergie en charge des programmes nationaux de recherche, de développement, de démonstration ou de diffusion dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique.

Un réseau à l'avant-garde des efforts déployés par l'Europe pour améliorer l'efficacité énergétique, accroître l'utilisation des énergies renouvelables et atténuer les effets du changement climatique, dans une démarche de transition juste.



Ce document est publié par l'ADEME

Coordination technique : Irina Uzun-Dupouey (ADEME)

Rédacteurs : ATHENORA consulting et Irina Uzun-Dupouey (ADEME)

Conception/Réalisation : Character

Illustrations : Character - Portrait page 3 : ©Jean Chiscano

Référence ADEME n°012589 (ISBN : 979-10-297-2402-2)

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Juillet 2024

